Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2015-702** **10/08/2015**

Date de mise en application : 08/08/2015
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 07/09/2015
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDPP adjoint de Maine-et-Loire – DDTM de Haute-Corse – DDT de la Moselle – DDCSPP du Cantal – DDT adjoint du Jura - SGAR Île de La Réunion)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine :

En DD(CS)PP :

- Le poste de directeur départemental adjoint de Maine-et-Loire (49)– *Journal Officiel du 7 août 2015 (texte n° 77)*
- Le poste de directeur départemental du Cantal (15)– *Journal Officiel du 8 août 2015 (texte n° 106)*

En DDT(M) :

- Le poste de directeur départemental de Haute-Corse (2B)– *Journal Officiel du 7 août 2015 (texte n° 76)*
- Le poste de directeur départemental de la Moselle (57)– *Journal Officiel du 7 août 2015 (texte n° 74)*
- Le poste de directeur départemental adjoint du Jura (39)– *Journal Officiel du 8 août 2015 (texte n° 104)*

Au SGAR :

- Le poste de secrétaire général pour les affaires régionales (île de La Réunion)– *Journal Officiel du 8 août 2015 (texte n° 105)*

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL